

UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1456 — 24 août 2020

- L'horreur et la barbarie érigées dans le quotidien à Cité Soleil par les autorités au pouvoir
- Corruption/PetroCaribe : La Cour des comptes souhaite la mise en place des mécanismes de récupération des fonds dilapidés en Haïti
- Éducation/Répression syndicale : La Centrale des syndicats du Québec exige de rétablir des enseignantes et enseignants syndicaux dans leurs fonctions en Haïti

>> L'horreur et la barbarie érigées dans le quotidien à Cité Soleil par les autorités au pouvoir

Du 1er juin au 28 juillet, au moins 111 personnes ont été assassinées, 48 personnes sont portées disparues, 20 autres ont été blessées par balles, 18 femmes et filles ont été violées à plusieurs reprises par des bandits armés, dans la grande agglomération de Cité Soleil (au nord de Port-au-Prince). Ces nouvelles révélations et dénonciations découlent d'une enquête, diligentée du 30 juin au 8 août 2020 par le Réseau national de défense de droits humains (RNDDH). En juillet, 2 véhicules blindés de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ont été impliqués dans les attaques armées à Cité Soleil. Le 2 juillet, vers 15 heures, deux blindés de la PNH sont passés sur le Boulevard des Amériques, (ou route 9). Arrivés vers Projet Drouillard, ils ont tiré sur des passantes et passants et en direction des maisons. Au moins 5 personnes ont été tuées et environ 10 autres blessées. Avec la complicité des autorités au pouvoir, la terreur est de nouveau installée à Cité Soleil : assassinats, embuscades, prises d'otages, viols collectifs, incendies de maisons, raids, détournements de véhicules de transports en commun. La population vit dans une violence ininterrompue. Il ne se passe pas un jour, sans qu'au moins une personne ne soit assassinée. De fin mai et jusqu'à la publication du présent rapport du RNDDH, Cité Soleil est le théâtre de violences armées, les hostilités étant déclarées ouvertes entre plusieurs gangs pour le contrôle des quartiers, qui ne se sont pas alliés à la fédération de gangs armés dénommée G-9. Jouissant de la bénédiction et de la protection des autorités au pouvoir, la fédération de gangs armés G-9, s'est promis de s'emparer de tous les quartiers de Cité Soleil, au bénéfice du pouvoir en place. L'objectif de cette fédération G-9, influente et présentée publiquement en juin, est de rassembler le plus de bandits armés possible, en vue de se renforcer. Ceux qui résistent sont alors attaqués. Et, lorsqu'ils tombent, leurs chefs sont remplacés par de nouveaux individus acquis à la cause de G-9. Chaque jour, dans les médias ainsi que sur les réseaux sociaux, des informations, plus alarmantes les unes que les autres, font état de leurs exactions. Les attaques armées à Cité Soleil sont encore en cours au moment de la publication de ce rapport. 12 femmes, dont l'une enceinte de 7 mois, ont été assassinées ainsi que 2 mineurs, dont 1 bébé de 8 mois. 7 mineurs ont été blessés par balles et 17 femmes ainsi qu'1 mineure ont été violées par plusieurs bandits armés. Selon un nouveau mode opératoire, de nombreuses personnes ont été capturées par les bandits armés, alors qu'elles se trouvaient à bord des véhicules de transport en commun, pour être violées, bastonnées et/ou exécutées. Suite aux dernières attaques armées, au moins 139 enfants de Cité Soleil sont devenus orphelins. Les personnes arrêtées et gardées à vue au commissariat de police à Cité Soleil sont arrachées des mains des policiers par les bandits armés, qui, souvent, procèdent eux-mêmes à leur jugement. Au cours des dernières années, les gangs de Cité Soleil ont bénéficié de la protection des élus. Aujourd'hui, des organisations dirigées par ces bandits reçoivent régulièrement, du secteur privé des affaires ainsi que des autorités au pouvoir, des montants exorbitants ou de fortes quantités de matériels pour des interventions au profit des personnes en difficulté. Ceci permet aux chefs de gangs de fournir à manger aux plus vulnérables, de payer la scolarité de quelques enfants, d'octroyer à certaines familles des fonds pour les soins de santé, etc. Le chef de gang Gabriel JEAN PIERRE, alias Ti Gabriel,



a décrété déflorer les jeunes filles de son fief. Ces dernières sont donc violées dès l'âge de 12 ans et certaines sont même tombées enceintes. L'une des principales zones d'intérêt pour tous gangs armés qui s'affrontent dans la cité, reste et demeure le Projet Drouillard, qui, sur le plan électoral, a une importance capitale pour les candidats, car c'est un centre électoral avec 54 bureaux de vote. Aujourd'hui, la commune est divisée en trois grandes localités formant un triangle ainsi présenté : Nan Boston, dirigée par Matias SAINTIL, allié de Iscard ANDRICE ; Bélékou, dirigée par Iscard ANDRICE ; Nan Brooklyn, dirigée par Gabriel JEAN PIERRE, alias Ti Gabriel. Dans le but de mettre fin à la violence armée qui fait rage à Cité Soleil, le RNDDH recommande aux autorités, entre autres, de mettre fin à la protection des gangs armés, d'arrêter et de traduire, par-devant les autorités de jugement, tous les membres des gangs armés ainsi que leurs protecteurs ; d'enquêter sur les véhicules blindés de la PNH impliqués dans les attaques armées ; de prendre des sanctions à l'encontre des policiers, qui entretiennent des relations avec la fédération G-9 ou tout autre gang.

>> Corruption/PetroCaribe : La Cour des Comptes souhaite la mise en place des mécanismes de récupération des fonds dilapidés en Haïti

Favoritismes dans l'octroi des contrats, décaissements non justifiés sont parmi les préjudices à la communauté, relevés par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) dans la gestion des fonds PetroCaribe de l'aide vénézuélienne à Haïti. Dans ce troisième rapport, faisant suite à deux précédents, publiés respectivement en janvier et mai 2019, la Cour exhorte le parlement à mettre en place des mécanismes de récupération des sommes d'argent mal utilisées, afin de permettre à la république d'Haïti de réduire éventuellement sa dette envers le Venezuela. Il faut, à moyen terme, opérer une réforme profonde sur l'encadrement de l'octroi et de la gestion des contrats, pour la mise en œuvre des projets publics. La Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif recommande à l'institution parlementaire de revoir, à long terme, l'encadrement relatif à l'éthique et à la déontologie envers les élus et les serviteurs de l'État, afin de favoriser une plus grande transparence, dans la gestion des fonds publics. Par ailleurs, les institutions publiques auditées sont invitées à diligenter des enquêtes internes, afin de déterminer la possibilité de recouvrer des sommes auprès des firmes et des administrateurs des fonds publics, notamment dans le cas des irrégularités ayant causé des préjudices à la communauté.

>> Éducation/Répression syndicale : La Centrale des syndicats du Québec exige de rétablir des enseignantes et enseignants syndicaux dans leurs fonctions en Haïti

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) demande au gouvernement haîtien de rétablir immédiatement et inconditionnellement les membres du personnel de l'éducation, qui le désirent, dans leurs fonctions précédentes. La CSQ appelle le gouvernement à entamer un dialogue constructif avec les syndicats de l'éducation, afin de trouver une issue favorable au conflit social actuel, dans une lettre au Ministre de l'éducation nationale, Josué Agénor Cadet. Cette prise de position de la CSQ fait suite à des mesures soudaines, prises par des autorités étatiques, de transférer, de manière arbitraire, plusieurs dirigeantes et dirigeants ainsi que des militantes et militants des droits syndicaux, dont plusieurs issus de l'éducation. Rose Magalie Georges de la Confédération nationale des enseignants d'Haiti et Georges Wilbert Franck de l'Union nationale des normaliens, éducateurs d'Haïti ont reçu un avis de mutation vers des zones éloignées de leurs lieux de résidence, tandis que l'enseignant et syndicaliste Josué Mérilien a été privé de traitements. De telles mesures punitives sont intervenues au moment où les syndicats de l'éducation se mobilisent en faveur d'une reprise des activités scolaires, qui garantisse la protection des droits des enseignantes et enseignants, des élèves et des parents. Comme riposte aux dispositions « répressives » du ministère de l'éducation, les syndicats d'enseignants projettent un mouvement « bras croisés » dans les établissements scolaires publics, à partir du 24 août, sur le territoire national.

